

TUDOMÁNYOS DIÁKKÖRI DOLGOZAT

**Illusion de la réalité : traits d'oralité et variation
individuelle dans un film français**

**Jelige :
Bac Nord**

2025.01.03.

**SZEGED
2025**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1. LA VARIATION EN LINGUISTIQUE.....	5
2. TRAITS TYPIQUES DU FRANÇAIS FAMILIER ET DU FRANÇAIS POPULAIRE	7
2.1 Niveau phonique	7
2.2 Niveau morphologique	9
2.3 Niveau syntaxique	11
2.4 Niveau lexical	16
3. ANALYSE DES DONNÉES.....	18
3.1 Méthodologie	18
3.2 Traits phoniques	20
3.3 Traits morphologiques et morphosyntaxiques	22
3.4 Traits syntaxiques	24
3.5 Traits lexicaux	29
DISCUSSION.....	33
CONCLUSION	36
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	37

INTRODUCTION

Dans les dialogues des œuvres cinématographiques, on peut souvent observer que les scénaristes s'efforcent d'imiter les productions langagières spontanées afin de refléter le statut social et le caractère des personnages. Cela peut s'avérer particulièrement important si le film donné met en scène des personnages ordinaires dans des situations quotidiennes. Depuis la naissance de la Nouvelle vague dans les années 50, la cinématographie française a la réputation d'être très illustre en matière de la représentation de la langue parlée. Dans de nombreux films français, le style langagier des personnages ordinaires, dont celui des couches sociales marginalisées est rendu avec un remarquable naturel.

Le français parlé et le français standard présentent de nombreuses différences qui peuvent être repérées à tous les niveaux de la grammaire. Dans cette étude, je vise à analyser les moyens linguistiques mis en œuvre par le scénariste (et le réalisateur) afin de créer l'illusion d'une parole naturelle et authentique.

Il est généralement admis qu'il n'existe pas deux locuteurs qui parleraient de la même manière. Notre style langagier est influencé par de nombreux facteurs comme le milieu social, le niveau de scolarisation, la situation d'énonciation et la personnalité du locuteur. Dans cette étude, je cherche également à identifier les moyens qui permettent d'individualiser la manière de parler des personnages d'un film. À ma connaissance, ces questions n'ont pas encore été étudiées dans une œuvre cinématographique, aussi aucune analyse de corpus n'a-t-elle été effectuée dans ce domaine.

Au centre de cette étude se trouve l'analyse des dialogues du film intitulé *Bac Nord*, réalisé en 2020 par Cédric Jimenez. Le choix de ce film est motivé par le fait que ses personnages vivent et travaillent dans un milieu où l'usage du français non-standard est dominant.

Pour mes analyses, j'ai sélectionné deux personnages du film : deux policiers appelés Antoine et Greg. J'ai repéré dans leurs contributions les phénomènes relevant du français familier et du français populaire pour les regrouper selon les niveaux de la grammaire (prononciation, morphologie et morphosyntaxe, syntaxe et lexique). J'ai également comparé les productions verbales des deux personnages étudiés.

Les phénomènes comme la répétition, la reformulations ou l'inachèvement (appelés mode de production de l'oral) ainsi que l'utilisation des marqueurs du discours sont également les caractéristiques de la parole spontanée. Cependant, dû aux limitations d'espace de cette

étude, ces phénomènes ne seront pas abordés ici mais ils pourraient faire l'objet de recherches futures.

Dans cette étude, je vise à répondre à deux questions de recherche. La première est la suivante : Quel(s) niveau(x) de la grammaire et quels phénomènes langagiers sont exploités dans le film pour représenter le français parlé ? Mon hypothèse de départ est que c'est le niveau lexical qui est le plus exploité dans le film parce que les unités de ce niveau sont particulièrement faciles à percevoir pour les spectateurs.

La deuxième question concerne les différences entre les paroles des personnages étudiés : Est-ce qu'on peut observer des variations individuelles dans la parole des personnages ? Mon hypothèse de départ est que leurs styles langagiers sont très similaires étant donné qu'ils vivent et travaillent dans le même milieu.

Cet ouvrage se compose de deux parties. Dans la première partie, je donne un aperçu général de la littérature relevant de l'étude de la variation en linguistique et du français parlé. La deuxième partie est consacrée à l'analyse linguistique des contributions des personnages choisis. Dans un premier temps, je présente la méthode que j'ai appliquée dans mes recherches. Ensuite, j'aborde les phénomènes relevant du français parlé (style familier et français populaire) repérés dans les dialogues. Les analyses sont suivies d'une discussion dans laquelle je confronte les résultats de mes analyses aux observations de la littérature spécialisée et je formule un certain nombre de généralisations. L'étude se termine par une conclusion dans laquelle je résume les résultats des recherches.

1. LA VARIATION EN LINGUISTIQUE

La langue française, comme toute langue naturelle, n'est pas homogène. La variabilité est une propriété inhérente des langues. Il en va de même pour le français. Un grand nombre d'études ont été consacrées aux différentes variétés de la langue française. Ces études examinent entre autres les différences entre la langue écrite et la langue parlée, qui sont particulièrement saillantes dans le cas d'une langue fortement standardisée comme le français. Cependant, comme le note Gadet (2004), il convient de distinguer les phénomènes liés à l'oralité de celles qui relèvent de la variation. Elle aborde la question de la variation langagière en distinguant quatre catégories : la variation diachronique, diatopique, diastratique et diaphasique.

La variation diachronique, dite aussi variation historique, concerne le changement d'une langue au fil des siècles. L'évolution des langues est influencée par des facteurs internes (comme la réduction, l'analytisme, la régularisation des paradigmes) et externes (les influences venant soit du langage ordinaire, soit du langage des élites).

La variation diatopique, appelée aussi variation spatiale ou régionale, désigne les différences entre les variétés d'une langue parlée dans les différents pays ou régions. Ces variétés sont appelées régiolectes. Pour ce qui est du français, il possède des variétés régionales à l'intérieur (le français parlé en Picardie, en Auvergne, etc.) et à l'extérieur de l'Hexagone (le français québécois, le français parlé en Suisse romande, etc.). Ces variétés ont été influencées par diverses langues de substrat. Les particularités régionales se présentent à tous les niveaux de la grammaire, en particulier aux niveaux phonique et lexical.

La variation diastratique, nommée également variation sociale et démographique, désigne la façon de parler des locuteurs, qui peut varier entre autres selon le statut social, le sexe, l'âge ou le niveau d'études. Gadet (2004) constate que « toutes les dimensions sociales et démographiques qui divisent une société peuvent donner lieu à un marquage social par la variation » (Gadet 2004, p. 116). Les différentes variétés liées aux couches sociales sont appelées sociolectes, et les variétés propres à une certaine profession sont les technoclectes. La variété propre à un individu est l'idiolecte, l'appartenance sociale d'un tel locuteur étant reflétée dans son usage de la langue. Le sociolecte le plus stigmatisé du français et le français populaire, variété employée par les habitants des faubourgs.

La variation diaphasique ou situationnelle désigne, au niveau individuel, le style ou le registre choisi en fonction de la situation donnée. « Il n'y a pas de locuteur à style unique »,

constate Gadet (2004), ce qu'elle explique par le fait que les locuteurs choisissent les tournures adéquates selon la situation, l'identité de l'interlocuteur, le sujet de la conversation ainsi que d'autres facteurs sociaux.

Gadet (2004) établit aussi un lien entre la variation diaphasique et diastratique. Le français familier comme registre et le français populaire comme sociolecte ont pour la plupart des manifestations semblables. Cependant, la différence entre les deux se base d'un côté sur le facteur quantitatif des phénomènes et d'un autre côté sur la perception des locuteurs. L'abondance des traits d'oralité et les constructions non-conventionnelles voire stigmatisées caractérisent surtout le français populaire. Il faut aussi noter qu'un locuteur qui s'exprime de façon spontanée ne parle jamais de façon homogène, mais il peut mélanger le style familier avec des traits populaires ou même des formes standard, appartenant au registre courant.

2. TRAITS TYPIQUES DU FRANÇAIS FAMILIER ET DU FRANÇAIS POPULAIRE

Dans ce chapitre, je présente en grandes lignes les principales caractéristiques du français familier et du français populaire en me concentrant sur les niveaux phonique, morphologique, syntaxique et lexical. Il faut noter cependant que les caractéristiques du style familier et du français populaire ne se distinguent pas toujours nettement (Gadet 2004). Ainsi, je me concentre avant tout sur les traits typiques du style familier pour les compléter des traits qui relèvent exclusivement du français populaire.

2.1 Niveau phonique

Les traits phoniques du français familier et du français populaire sont caractérisés par la spontanéité, le caractère informel de la parole, un débit rapide ainsi qu'une articulation relâchée.

Selon Gadet (1992), la prononciation populaire peut être analysée en rapport avec cinq tendances importantes du français standard : « la soumission au schéma canonique consonne-voyelle et à une syllabation ouverte, la tension articulatoire, l'avancée du point d'articulation, la relative égalité rythmique et l'accentuation sur la dernière syllabe d'un groupe rythmique. » (Gadet 1992, p. 30)

Le système vocalique et consonantique du français familier est considéré par Gadet (1992) comme la forme réduite du système parisien. Au niveau des voyelles, l'opposition entre [a]/[ɑ] tend à la simplification dans le français familier mais elle est conservée dans l'usage populaire. On peut observer également que les voyelles accentuées devant [R] présentent une tendance à l'avancée comme dans le cas du mot « alors » prononcé comme [alœR] (Gadet 1992, p. 33). Une exception à ce phénomène est le [ɑ] postérieur qui tend à se vélariser vers [ɔ] voire [o], le mot *casser* prononcé comme [kɔse] (idem, p. 33) ou *je sais pas* comme [ʃpo] (idem, p. 33).

Pour ce qui est des consonnes, dans la prononciation du français familier, on peut observer le relâchement articulatoire et, en français populaire, même la disparition de certaines consonnes occlusives en position intervocalique. Une consonne qui tombe facilement est le [v] surtout devant la semi-voyelle [w] comme dans le mot *avoir* prononcé [awar] (Gadet 1992, p. 34). Les consonnes vélaires en position d'attaque sont souvent palatalisées dans l'usage populaire, surtout quand l'accent tombe sur la première syllabe, c'est ce qui donne la

prononciation [k^həːdal] pour *que dalle* (idem, p. 34). Dans le français populaire le *r* est prononcé d'une manière très postérieure, sans vibration.

« Le *e* muet constitue lui aussi un indicateur sociolinguistique assez fort » (Gadet 1989, p. 81). D'un point de vue quantitatif, les chutes fréquentes du *e* muet constituent un facteur distinctif entre français familier et populaire. Les cas des chutes obligatoires sont pratiquement les mêmes dans le français standard et le français familier. On peut dire que le *e* muet sert souvent à éviter la formation des groupes consonantiques chargés. Pour cette raison cette fonction est facultative, c'est ici que se loge la variation parce que plus la situation est familière et plus le locuteur est situé bas sur l'échelle sociale, plus il y a de probabilité que le *e* caduc tombe. En effet, Gadet observe que « français standard, français familier et français populaire ne s'opposent guère que par la fréquence des chutes, et la préférence pour certaines combinaisons dans les successions de syllabes comportant des *e* muets » (Gadet 1992, p. 37). En séquences de *e* caducs, il y a deux possibilités concernant le maintien et la chute du tel ou tel *e* caduc : on garde soit les paires, soit les impaires. Ainsi, la séquence suivante a deux variantes de prononciation : *je me le demande* – *je m(e) le d(e)mande* ou *j(e) me l(e) demande* (idem, p. 37). Alors que le français standard tend à maintenir les paires, le français populaire fait l'inverse et garde les impaires.

On peut observer quelques phénomènes liés à la volonté de maintenir le schéma canonique consonne-voyelle de la langue. On appelle « les facilités de prononciation » toute modification qui visent à rétablir le schéma canonique. Il s'agit de l'assimilation, de la simplification des groupes consonantiques et de la dilation. Ce sont surtout les assimilations de point d'articulation (comme dans *le quinze juin* prononcé [lkɛ̃ʒyɛ̃], Gadet 1989, p. 98) et de nasalité (comme dans *honnêtement* [ɔnɛnmã], *maintenant* [mɛ̃nnã], idem, p. 98) qui sont caractéristiques du style familier. Les simplifications de groupes consonantiques servent à décharger les séquences comprenant deux consonnes ou plus créées de manière naturelle ou par la chute d'un *e* caduc. Certaines simplifications sont fréquentes dans l'usage familier mais d'autres sont caractéristiques du français populaire. Un phénomène particulièrement fréquent est la chute du liquide [l]. Par exemple, dans l'usage familier ou populaire, le pronom *il* a deux prononciations possibles : [il] quand le mot suivant commence par une voyelle et [i] quand il commence par une consonne. Les locuteurs alternent entre [ila] pour *il a* et [idi] pour *il dit* dans leurs paroles. Il faut noter que l'utilisation n'est pas exactement la même pour le pronom féminin *elle*. Dans ce cas-là, la chute est une caractéristique du français populaire. La troncation du [l] en position finale est observée aussi dans le mot *quel*, comme dans *que(l) bordel* (Gadet 1992, p. 43). En ce qui concerne le pronom *lui*, la troncation du [l] est souvent accompagnée

d'une réduction du [y] ou du [i]. En guise d'exemple, Gadet présente la transformation du groupe *je lui ai dit* [ʒəlɥiedɪ], [ʒlɥedɪ], [ʒɥedɪ], [ʒjedɪ] (idem, p. 43). Enfin, la dilation est un phénomène qui concerne les voyelles et qui tente à établir une harmonie vocalique. Elle peut être illustrée par les exemples suivants : [surtu] pour *surtout*, [uʒurdɥi] pour *aujourd'hui* (idem, p. 44).

Le phénomène de la réduction est lié à un débit rapide et à une articulation moins surveillée et il touche des segments en position inaccentuée. Le cas le plus connu est peut-être celui de la troncation du [y] dans le pronom *tu* qui donne [tariv] pour *tu arrives ?* ou [tse] pour *tu sais* (idem, p. 45). Quant au premier exemple, la chute de *u* devant voyelle relève du style familier et pour le deuxième, quand le pronom est suivi d'une consonne, c'est plutôt populaire. Certains mots fréquemment utilisés connaissent également la troncation des voyelles inaccentuées comme [ptet] pour *peut-être* ou [msjø] pour *monsieur* (idem, p. 45). En plus, Gadet mentionne dans son étude le déterminant démonstratif [stə] qui est plus fréquemment utilisé pour le féminin mais son utilisation pour le masculin est considérée plus populaire. On peut observer la disparition même de mots entiers, comme celle du pronom *il* dans les constructions impersonnelles, par exemple *faut* [fo] pour *il faut* (idem, p. 46).

Un autre phénomène caractéristique de la prononciation du français familier concerne la liaison. En français populaire, on peut observer l'apparition de fausses liaisons. Comme Gadet (1992) le constate, « en français populaire, il n'y a guère que les liaisons obligatoires qui soient toujours effectuées. Les liaisons facultatives sont rares, seules apparaissent parfois les moins exceptionnelles d'entre elles. Ce n'est donc pas par la présence ou l'absence de liaison que l'on pourra caractériser le français populaire, mais plutôt par les fautes » (idem, p. 47). Ainsi, le français familier se distingue du standard en réduisant la production des liaisons facultatives, et le français populaire produit en plus des liaisons fautives. Par exemple, on peut observer l'utilisation étendue de la consonne de liaison -z- dans le cas du pluriel, étant donné que dans de nombreux cas le déterminant *les* est suivi d'une liaison en -z- si le mot commence par une voyelle, comme dans *les enfants* (idem, p. 48). Cette analogie a suscité l'usage de -z- comme un préfixe de pluriel en français populaire comme dans *les cinquante -z- autres pour cent* (Blanche-Benveniste et Sabio 2023) ou *les chemins de fer z anglais* (Gadet 1992, p. 48).

2.2 Niveau morphologique

La morphologie est soumise à trois tendances majeures selon Gadet (1992) : la tendance à la séquence progressive et le schéma canonique SVO (sujet-verbe-objet), la tendance à l'analytisme,

à la formulation en plusieurs mots des formes simples rares ainsi que la tendance à la régularisation des paradigmes par l'usage de l'analogie.

Quant aux verbes, qui sont traditionnellement classés en trois groupes, on peut observer la raréfaction du troisième groupe et la création de formes nouvelles en français populaire. Cela est atteint de trois façons, soit par le changement de la flexion, soit par le remplacement du verbe concerné, soit par la création des locutions verbales. Gadet illustre le premier phénomène par les exemples suivants : *mouler le café* au lieu de *moudre* ou *agoniser d'injures* au lieu de *agonir* (Gadet 1992, p. 52). Le remplacement de certains verbes passe par l'utilisation d'une forme plus courante comme dans le cas de *fermer* pour dire *clore*, *habiller* pour *vêtir* ou *solutionner* pour *résoudre* (idem, p. 53). Les locutions verbales servent aux mêmes fins, c'est la raison pour laquelle on préfère *avoir peur* à *craindre* ou *être nuisible* à *nuire* (idem, p. 53).

Le système standard de la langue française connaît onze tiroirs verbaux à l'indicatif et il se caractérise par l'hétérogénéité des formes. Le style familier s'oriente vers l'usage normatif des tiroirs verbaux. En revanche, l'usage populaire tend à la simplification et, par conséquent, certains tiroirs disparaissent. Les tiroirs simples, composés ou surcomposés ne sont pas touchés de la même manière par ce processus. Parmi les tiroirs simples, en raison de leurs conjugaisons respectives, il reste un nombre limité que le français populaire utilise à l'oral. Malgré les difficultés de conjugaison, le futur simple se maintient mais avec la réduction des variétés de forme et avec l'adjonction de flexions sur le présent ou l'infinitif en tant que radical : *j'ouvrerai*, *je mourirai*, *il voira* (idem, p. 54). En raison de la difficulté imposée par la conjugaison, les locuteurs favorisent malgré tout le futur périphrastique. On peut observer également le subjonctif au présent et au passé dans l'usage populaire. Gadet (1992) constate que son maintien peut être repérée dans les phénomènes liés à l'hypercorrection. L'usage populaire le distingue parfois de l'indicatif par un yod final inséré comme dans *que j'aye*, *qu'il soye*, *qu'ils croient* (idem, p. 55) En ce qui concerne les tiroirs composés, ils ne posent pas de problèmes parce qu'ils sont plus faciles à former, sauf les formes irrégulières du participe passé. Ce qui caractérise le français populaire dans ce domaine, c'est l'usage modifié des auxiliaires. En effet, d'un côté, l'usage populaire montre parfois un certain « flottement » entre *avoir* et *être* (1). D'un autre côté, soit on voit la généralisation de *avoir* même dans le cadre des verbes pronominaux (2), soit il y a une distinction sémantique entre les deux variétés (3) :

(1) *il est claboté*, *il a claboté* (idem, p. 55)

(2) *j'ai resté toute la semaine au lit*, *je m'ai trompé* (idem, p. 55)

(3) *il a divorcé*, *il est divorcé* (idem, p. 55)

On observe des emplois spécifiques de certains temps et modes verbaux dans les subordonnées. Par exemple, dans certaines constructions où la norme impose le subjonctif, l'usage populaire emploie l'indicatif (4)-(6).

(4) *au cas où on a du retard, je veux pas qu'il part* (idem, p. 88)

(5) *j'ai peur qu'il criera* (idem, p. 88)

(6) *je doute qu'il saura* (idem, p. 88)

En outre, la norme impose l'usage du subjonctif avec toutes les conjonctions formées sur une préposition. En style familier, suivant une régularisation de paradigmes, *après que* est de plus en plus fréquemment suivie du subjonctif aussi (Gadet 1992) :

(7) *Ma commune élabore un document d'urbanisme, qui sera approuvé après que le SCOT soit lui-même approuvé.* (De Swart, Abeillé et Godard 2021, section XIV-6.5.3)

Quant au syntagme nominal, ses caractéristiques populaires résident dans l'accord en nombre et en genre, la manière d'utiliser des déterminants ainsi que certains emplois des adjectifs. En ce qui concerne l'accord, on peut observer une sorte de neutralisation par l'emploi du pronom *ils* ou de *ça*, comme dans les exemples suivants :

(8) *ils sont où les fleurs que je vous ai offert ?* (Gadet 1992, p. 59)

(9) *les femmes, ça en veut toujours plus* (idem, p. 59)

En français populaire, Gadet observe également l'accord avec la troisième personne du pluriel comme dans *lui et moi sont d'accord* (idem, p. 60). Encore, l'accord du participe passé avec *avoir* est totalement absent du français populaire.

Concernant les déterminants, ce ne sont pas leurs usages qui les rend populaire, mais plutôt leur omission ou leur utilisation non-conventionnelle. Ces phénomènes sont par exemple l'utilisation du partitif pour des noms comptables ou des noms propres (10), le renforcement des démonstratifs par la particule *là* (11) ou bien la non-réalisation des contractions entre préposition et article (12).

(10) *ça/ c'est bien du Pierre* (idem, p. 61)

(11) *cet idiot-là* (idem, p. 61)

(12) *je voulais avoir l'avis de d'autres docteurs* (idem, p. 61)

L'adverbe *très* est également remplacé dans l'usage populaire par des locutions adverbiales, comme *elle est tout plein gentille* (idem, p. 62), ou des tournures propres à l'oral accompagnées d'une intonation spécifique, *il est bête/ mais bête, une vache d'allure* (idem, p. 62).

2.3 Niveau syntaxique

Au niveau de la syntaxe, la plupart des phénomènes non-standard appartiennent au style familier et on trouve relativement peu de phénomènes relevant du français populaire.

Dans un premier temps, je voudrais présenter les phénomènes liés au sujet grammatical. De nombreux locuteurs ont tendance à exprimer la première personne du pluriel en utilisant le pronom *on* comme dans l'exemple suivant : *nous, on chante* (idem, p. 70). Le sujet étant indispensable dans le français standard, il le reste dans le français familier mais il existe deux types de constructions où il peut être supprimé ou remplacé : dans certaines tournures négatives et dans certaines structures impersonnelles. Les constructions *je ne sais pas, je ne connais pas, je ne crois pas* s'entendent dans le français parlé comme *sais pas, connais pas, crois pas* (idem, p. 70). Le *il* impersonnel peut être supprimé ou remplacé par *ça* devant *y a, faut, s'agit, paraît, suffit, vaut mieux* (idem, p. 70). En règle générale, le langage parlé préfère l'usage des sujets pronominaux au détriment des sujets nominaux, comme le notent Blanche-Benveniste et Sabio (2023).

Pour ce qui est des constructions verbales, on peut observer une tendance dans l'usage populaire à l'extension des compléments sans prépositions. Ainsi on peut entendre par exemple *vous descendez le prochain arrêt* (idem, p. 71). Par ailleurs, Gadet (1992) souligne que les locuteurs favorisent la construction directe de certaines structures et par conséquent le morphème *que* devient presque omniprésent. En guise d'exemple, elle cite les structures relatives suivantes :

(13) *suivant ce que j'ai besoin* (idem, p. 71)

(14) *ça dépend ce que vous prenez comme taille* (idem, p. 71)

Il y a des particularités qui concernent les prépositions dans le langage parlé, mais ce n'est qu'un nombre limité de phénomènes qui caractérisent spécifiquement le français populaire. C'est le cas notamment de la construction *avoir + de + adjectif*, comme dans *j'ai mon père de malade* (idem, p. 72) ou des constructions disloquées avec *de* comme *j'en ai trois de gilets* (idem, p. 72).

Ces détachements, énoncés dont la forme ne correspond pas au schéma canonique sujet-verbe-objet, connaissent de nombreuses formes comme le focus antéposé, la dislocation avec reprise, etc. Le détachement peut se faire en avant ainsi qu'en arrière, avec une préférence pour la position initiale. Le focus antéposé consiste à déplacer un élément de l'énoncé à partir de sa place canonique et à le placer avant le sujet pour marquer son importance :

(15) *pas un mot/ elle comprend* (idem, p. 75)

(16) *Huit ans, je devais avoir.* (Cappeau et Gadet 2021, section I-8.4)

Dans la dislocation, l'élément déplacé est repris par un pronom clitique. On peut observer un nombre élevé de dislocations du sujet, surtout à la troisième personne du singulier (17). La dislocation connaît plusieurs formulations possibles. L'élément disloqué peut apparaître à la

fois au début et à la fin de l'énoncé sous une forme redondante (18). Le pronom démonstratif *ça* peut également servir à reprendre l'élément détaché (19), notamment lors de la dislocation des objets inanimés génériques (20). Une séquence peut comporter des dislocations initiale et finale en même temps (21) :

- (17) *La vie, elle fait pas comme on veut.* (Combettes 2021, section XVIII-2.1.1)
- (18) *Le couvre-feu, on l'avait déjà établi, le couvre-feu.* (Combettes 2021, section XVIII-1.1.3)
- (19) *Un ministre ça ferme sa gueule ou ça démissionne* (Blanche-Benveniste et Sabio 2023, p. 244)
- (20) *la mécanique/ j'aime ça* (Gadet 1992, p. 76)
- (21) *ton père/ il faut qu'il apprenne à s'en servir/ de son appareil* (idem, p. 76)

Le clivage et le pseudo-clivage sont aussi des constructions syntaxiques typiques du français parlé. La construction clivée est une tournure dans laquelle « un élément de la construction verbale est séparé et distingué du reste de sa construction, au moyen des marques *c'est... que* ou *c'est... qui* » (Blanche-Benveniste et Sabio 2023, p. 190). Divers éléments peuvent être touchés par le clivage. L'usage des syntagmes prépositionnels dans cette construction donne lieu à différentes variations :

- (22) *C'est à Paul à qui je parle.* (Blanche-Benveniste et Sabio 2023, p. 192)
- (23) *Et c'est bien de ceci dont nous sommes encore plus fiers.* (idem, p. 193)

De l'autre côté, le pseudo-clivage désigne une construction où « l'élément mis en relief [...] a deux réalisations successives différentes » (idem, p. 195) : d'abord, sous une forme lexicalement vide (*ce qui*) en tête d'énoncé et ensuite sous une forme développée en fin d'énoncé (*l'Andalousie*) :

- (24) *Ce qui me plairait moi, c'est l'Andalousie.* (idem, p. 195)
- (25) *ce qu'on s'est aperçu/ c'est qu'ils ont vraiment fait le minimum* (Gadet 1992, p. 77)

On peut trouver des caractéristiques du style familier au niveau des modalités de la phrase comme la négation ou l'interrogation. Quant à la négation, selon Gadet (2021), l'usage familier alterne entre le maintien et l'omission de *ne* de la négation selon le négateur¹, le sujet, etc. En revanche, dans l'usage populaire, ces éléments n'influencent pas l'omission et le *ne* devient presque toujours absent. Gadet (1989, 1992) propose d'expliquer cette tendance par les raisons suivantes : 1. *ne* semble être redondant à côté du deuxième élément de la négation (Gadet 1989), 2. il est phonétiquement faible, ne comportant qu'une consonne et un *e* caduc (Gadet 1989), 3. « la logique suffixale du français moderne » (Gadet 1992, p. 78) qui tend « à

¹ Expression qui rend une phrase négative, c'est-à-dire contradictoire avec une phrase positive (*aucun, jamais, nulle part, pas, personne, rien, etc.*). (Abeillé et Godard 2021)

éliminer ce qui intervient entre le sujet et le verbe » (idem, p. 78). Toutefois, ce n'est pas seulement l'élément clitique *ne* qui est touché par la variation, le langage courant emploie aussi des formes néologiques emphatiques pour renforcer la négation, par exemple *pas* peut être suivi de termes comme *un clou*, *un radis* (idem, p. 79) ou remplacé par *des clous*, *que dalle* (idem, p. 79). On connaît également diverses formules de réponse négative autres que *non* comme *que dalle*, *pas question*, *mon cul*, *mon œil* (idem, p. 79).

Le style familier et surtout le français populaire sont caractérisés par une grande variété de formes interrogatives. On a tendance à éviter l'inversion à l'oral, ainsi les locuteurs favorisent l'interrogation par le maintien de l'ordre canonique, avec ou sans *est-ce que*. Néanmoins, *est-ce que*, forme typique du style courant, est senti parfois comme une inversion de *c'est que* et cela donne en français populaire des énoncés comme (26) :

(26) *pourquoi c'est qu'il vient ?* (idem, p. 81)

Le pronom interrogatif *quoi*, quant à lui, peut être employé en tête de phrase, ce qui ne pourrait jamais se produire en langue standard (27), ou employé isolément (28).

(27) *quoi qu'il dit/ ce feignant-là ?* (idem, p. 82)

(28) – *Pierre ?* – *oui/ quoi ?* (idem, p. 82)

Un autre phénomène relevé par Gadet est l'emploi fréquent des interrogations totales avec disjonction :

(29) *est-ce que tu viens ou si tu restes ?* (idem, p. 83)

(30) *vous aurez cinq minutes pour discuter ou pas ?* (Gadet 1989, p. 146)

Quant aux phrases complexes, selon une idée reçue très répandue, le français populaire serait caractérisé par une simplicité de structures, ce qui, pourtant, n'est pas confirmé par les recherches. Gadet l'explique en disant : « Il est probable que le mythe d'un français populaire caractérisé par une succession de phrases simples trouve son origine dans l'inégalité des situations de rencontre entre locuteurs de statuts sociaux différents » (Gadet 1992, p. 85). Les spécificités populaires concernent plutôt les phrases subordonnées en *que*, les relatives, quelques conjonctions propres à l'usage populaire ainsi que les temps et les modes verbaux fréquemment employés.

On a déjà constaté que la particule *que* dans ses divers emplois est fortement favorisée dans l'usage populaire. Quand elle se trouve en subordination, elle est susceptible d'exprimer des nuances variées, par exemple *que* peut remplacer les conjonctions comme *pendant que* (31), *alors que* (32) ou *à ce que* (33) :

(31) *il est venu que j'étais malade* (idem, p. 92)

(32) *j'ai pas pu y aller que j'avais la voiture* (idem, p. 92)

(33) *les gens/ ils sont habitués qu'on leur court après* (idem, p. 92)

- (34) *et comment que je vais y aller* (idem, p. 92)
- (35) *avec ça que je vais me gêner* (idem, p. 92)
- (36) *des fraises qu'on a* (idem, p. 92)
- (37) *les contrôles sont moins rigoureux que pour la drogue et que d'autre part les bénéfices sont fabuleux* (idem, p. 93)

Dans d'autres cas il sert de marque d'antéposition et il introduit une proposition sous la dépendance d'un nom, d'un adjectif ou d'autres catégories (34)-(36). En plus, dans une séquence, il contribue à renforcer la cohérence (37). L'omission de *que* est également attesté dans les études récentes, comme le notent Blanche-Benveniste et Sabio (2023). Ce phénomène est fréquent en combinaison avec des verbes d'opinion comme *croire* et *penser* :

- (38) *Euh, je crois c'était le quatorzième hein.* (Blanche-Benveniste et Sabio 2023, p. 172)
- (39) *Je pense c'est une journée tranquille.* (idem, p. 172)

En français standard, le système des subordinations relatives est très complexe. Le français populaire vise à remédier à cette complexité en réduisant le nombre des pronoms relatifs (*dont, sur lequel, desquelles, qui, etc.*) au moyen du morphème *que*. Il y a deux types principaux de la relative populaire qui se diffèrent par la présence ou non d'un élément complétif servant de lien entre les propositions. Le premier type relie la proposition principale et la subordonnée quand cette dernière comporte un élément de rappel qui complète le lien syntaxique en exprimant la nature du rapport entre les deux propositions (40). Cet élément peut être un clitique (41), un pronom possessif (42) ou un groupe prépositionnel (43). La relative comportant un élément de rappel peut également être construite d'une manière pléonastique (44). Concernant l'autre type, *que* est seulement présent en tant que marque de délimitation sans aucun élément pour exprimer la nature du lien entre les propositions (45).

- (40) *un copain que j'ai passé mon enfance avec lui* (Gadet 1992, p. 95)
- (41) *l'homme que j'en parle* (Gadet 1989, p. 147)
- (42) *l'homme que je parle de sa femme* (idem, p. 148)
- (43) *l'homme que je parle de lui* (idem, p. 147)
- (44) *l'homme dont je parle de sa femme* (idem, p. 148)
- (45) *j'ai vendu ma petite maison que je tenais tant* (Gadet 1992, p. 95)

Il existe un grand nombre de conjonctions de subordination propres à l'usage populaire, dont la plupart sont des locutions conjonctives. Les conjonctions simples sont au nombre de quatre : *que, si, comme, quand* (idem, p. 98). Ces trois dernières peuvent également se combiner avec *que* ou créer des formes plus complexes. Parmi les locutions conjonctives, on trouve des formes créatives comme *à peine que, vu que, malgré que, au cas que, dommage que, possible que* (idem, p. 99).

2.4 Niveau lexical

Il existe des termes employés exclusivement dans des situations informelles : dans les dictionnaires, ils apparaissent sous l'étiquette « familier ». En effet, en dehors du français conventionnel, scolaire, les locuteurs utilisent dans les situations spontanées du quotidien un tout autre langage, le français familier (Duneton 1998). Sous cette catégorie se regroupent des usages rejetés par le français standard. Le français populaire, de son côté, est lié au parler des familles des travailleurs originaires des faubourgs parisiens. Cependant, au fil du temps, la société française a évolué et le langage populaire n'appartenait plus qu'à la classe ouvrière. Les termes argotiques ont aussi pénétré dans le langage populaire. Ainsi, bien que l'argot ait constitué un lexique distinct de l'usage populaire, de nos jours, on ne distingue plus entre lexique populaire et argotique (Gadet 1992, Duneton 1998). Toutefois, il faut noter que tandis que le français populaire reflète la manière de parler d'une partie de la société, le français familier est utilisé de haut en bas de l'échelle sociale.

D'un point de vue sémantique, la création de nouveaux termes relevant ou non de l'usage populaire consiste à la formation des associations mentales liées au champ lexical de l'expression neutre, suivie de l'utilisation des premières pour remplacer cette dernière. Calvet (1999) évoque l'exemple du mot *argent*, qui est fortement lié à la nourriture, ainsi c'est ce rapport qui donne *blé*, *galette*, *biscuit*, *oseille* (Calvet 1999, p. 36) pour dire *argent*. En profitant des différentes figures de style, de la liberté des associations et de la créativité langagière, les locuteurs ont créé un vocabulaire caractérisé par une abondance de synonymes et d'une expressivité remarquable. Sur le plan formel, on peut identifier les procédés typiques comme la dérivation, la troncation ou la transposition des catégories grammaticales. La dérivation, le procédé formel le plus courant selon Gadet (1992), correspond à la création de nouveaux termes par la suffixation ou la préfixation, cette dernière étant moins répandue. L'usage populaire connaît un grand nombre de suffixes et certains sont propres au français populaire comme -o (*alcoolo*, *clodo*), -os (*craignos*, *chouettos*), -oche (*téloche*, *cinoche*), -aga (*poulaga*, *pastaga*) (Gadet 1992, p. 104). Il existe encore un phénomène appelé *suffixation parasitaire* lors de laquelle « il s'agit de remplacer ce qui est, à tort ou à raison, analysé comme un suffixe, et dans quelques cas d'une simple adjonction » (idem, p. 105). Ce phénomène témoigne d'un simple plaisir du jeu sur les mots : *moche*, *mochard*, *mochetard*, *mochetingue* (idem, p. 105). La troncation connaît deux formes, l'aphérèse, la troncation initiale, et l'apocope, la troncation finale. Cette dernière donne de nouvelles formes comme *occase* pour *occasion* ou *blase* pour *blason* (Calvet 1999, p. 55). L'aphérèse donne des termes comme *ciflard* pour *sauciflard*

(*saucisson*) ou *pitaine* pour *capitaine* (Gadet 1992, p. 108). Ce phénomène contribue à l'aspect cryptique de l'argot car on risque de perdre l'origine du mot en effaçant certaines syllabes.

Dans l'usage populaire, on peut observer la transposition des catégories grammaticales de certains termes dont la forme la plus répandue est l'emploi d'un nom comme adjectif comme (*être*) *un culot monstre* ou (*être*) *tout chose* (idem, p. 107). La transposition des catégories grammaticales peut concerner d'autres catégories : des prépositions employées comme adverbes (*je l'ai rangé autour* (idem, p. 108)), des noms qui deviennent prépositions (*côté travail* (idem, p. 108)), des adjectifs utilisés comme adverbes (*déconner sec, rouler français* (idem, p. 108)) et ainsi de suite.

Le parler populaire est fortement caractérisé par des emprunts plus ou moins francisés aux différentes langues étrangères. Pour le français, il s'agit, entre autres, de l'arabe, de l'anglais et des langues africaines. L'anglais joue un rôle important dans le domaine du sport et du journalisme où on utilise des mots comme *biseness, job* ou *turf* (idem, p. 114). Les termes arabes, comme *kawa, clebs, fissa* (idem, p. 114), sont entrés dans le vocabulaire du français populaire lors de la colonisation.

Les parlers codés, et par conséquent le verlan, font partie intégrante des pratiques argotiques. Le terme lui-même illustre le procédé de formation parce que le mot *verlan* est le mot *l'envers* à l'envers. Il est apparu dans les banlieues, il était et il reste encore un marqueur d'identité pour les bandes des jeunes. Ils l'utilisent en raison de son aspect créatif et secret. L'apparition et l'utilisation du verlan est associée à une certaine situation sociale. Il s'agit d'une manipulation formelle lors de laquelle les syllabes changent de position, comme dans *verlan* au lieu de *l'envers* ou *garetsi* au lieu de *cigarette* (Calvet 1999, p. 62). En ce qui concerne les mots monosyllabiques, il s'agit de l'adjonction d'un *e* caduc pour le transformer en dissyllabe et pour pouvoir les échanger. Entre autres, les exemples les plus connus sont les suivants : *meuf* pour *femme*, *ouf* pour *fou*, *keuf* pour *flic* (idem, p. 61). Lors de leur formation, même les marques morphologiques peuvent ne pas être conservées : l'infinitif dans *c'est ièche* – *c'est à chier* (Gadet 1992, p. 116), le participe passé dans *j'ai pécho* – *j'ai chopé* (idem, p. 116) ou des morphèmes grammaticaux comme dans le cas de *être keum* – *être en manque* (idem, p. 116).

3. ANALYSE DES DONNÉES

3.1 Méthodologie

Dans ma recherche, je vise à repérer et à analyser les phénomènes relevant du style familier et du français populaire dans les dialogues du film français *Bac Nord*, sorti en 2020 et réalisé par Cédric Jimenez. Le film était inspiré d'un scandale de policiers lié à la Brigade anticriminalité (Bac) de Marseille, qui s'est passé en 2012. L'histoire se déroule à Marseille, où on suit le travail d'un trio de policiers (Greg, Yass et Antoine) qui sont chargés de la surveillance des quartiers Nords. La possibilité d'un grand succès tombe dans leurs mains mais pour y parvenir il faut traverser la ligne jaune. Tout se passe bien jusqu'au jour où le système judiciaire et leurs collègues se tournent contre eux. Heureusement, après un certain temps la vérité est dévoilée et les protagonistes continuent leurs vies.

Dans le film, les policiers sont en contact permanent avec les habitants des cités, ils se trouvent donc souvent dans des situations où on peut supposer l'emploi du français populaire. J'ai choisi les personnages d'Antoine, joué par François Civil, et de Greg, joué par Gilles Lellouche, pour analyser et comparer leurs contributions. Ils utilisent une grande variété de phénomènes relevant d'une parole spontanée, alors j'ai décidé de comparer leurs usages afin d'y repérer des similarités et des différences.

Depuis la Nouvelle Vague, le cinéma français est réputé pour sa capacité à reproduire avec une grande fidélité le langage des différentes couches sociales et la parole spontanée dans les dialogues. Même si le scénario des films ne peut pas être considéré comme un texte sonore authentique car il comporte des dialogues écrits préalablement, le scénariste et le réalisateur travaillent beaucoup sur la représentation du statut social des personnages dans leurs usages langagiers. C'est la raison pour laquelle je m'attendais à repérer une grande variété des traits d'oralité, apparaissant à tous les niveaux de la grammaire (phonologique, morphologique, syntaxique, lexical). En outre, j'ai voulu observer les variétés individuelles, les différences entre les usages des deux personnages.

Mon corpus est constitué de phénomènes langagiers qui relèvent soit du langage familier, soit du français populaire, repérés dans les paroles des personnages choisis. Dans un premier temps, j'ai dressé la liste des contributions d'Antoine et de Greg, soit 683 contributions. Ensuite, j'ai identifié les caractéristiques du langage familier ou populaire, enfin je les ai regroupés selon les niveaux du langage (traits phoniques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux). Dans les sections suivantes, je présente les résultats de mon analyse. Les exemples

produits par Antoine et Greg sont marqués respectivement par (A) et (G). Pour la transcription j'ai utilisé le système de notation établi par Claire Blanche-Benveniste et ses collaborateurs (Blanche-Benveniste et Sabio 2023). Dans la transcription des énoncés, j'indique des pauses par +, l'intonation montante à la fin d'une question totale par /, la phrase impérative par \. Quant à la représentation de la prononciation, les sons non-prononcés sont marqués par une apostrophe, la prononciation des exemples de la section consacrée aux traits phonétiques est transcrite par les symboles de l'Alphabet Phonétique International, et l'absence de liaison est marquée par #.

3.2 Traits phoniques

Cette section est consacrée aux phénomènes phoniques repérés dans mon corpus d'analyse. Dans le texte analysé, on peut retrouver quelques caractéristiques de l'usage populaire mais selon mes observations la plupart des phénomènes s'expliquent par le style familier et la rapidité de la parole.

Au niveau du système vocalique, on peut observer que l'un des personnages prononce le mot *toi* (*t'étais où toi /, arrête-toi *) ou le négateur *pas* (*j'fais pas les tortues, tu comprends pas*) avec un [ɑ] postérieur. Ce phénomène est l'un des traits caractéristiques du français populaire. On remarque aussi la fermeture du [ɛ] ouvert en [e] fermé dans une syllabe ouverte en position finale, même dans le cas de l'imparfait (46)-(48). Ce phénomène, que relève de l'accent régional caractéristique du Sud de la France, témoigne du respect de la loi de position². Pour ce qui est de l'articulation des consonnes, on peut repérer la palatalisation des dentales et des vélaires : on observe notamment la présence sporadique des [k] palatalisés ou des [t] palatalisés (49)-(51).

- (46) *t'étais* [tete] (A)
- (47) *c'était* [sete] (A)
- (48) *on savait pas qu'c'était chez vous.* [save] [sete] (G)
- (49) *un truc* [œtRykʲ] (A)
- (50) *mon éthique* [mõnetʲik] (A)
- (51) *de la qualité...* [dɔlakʲalite] (G)

Concernant la réalisation du *e* caduc, il faut noter que dans les neuf monosyllabes évoqués dans la littérature (*je, me, te, se, ce, le, ne, de, que*), il n'est presque jamais réalisé dans le film (52)-(55), et les *e* caducs à l'intérieur des mots polysyllabiques non plus (56).

- (52) *montre c'que t'as * (A)
- (53) *t'es d'que' quartier + toi* (A)
- (54) *j't'ai laissé passer* (G)
- (55) *faut qu't'appelles mon officier* (G)
- (56) *on vient ach'ter à fumer* (A)

Outre sa chute fréquente, on peut observer qu'il est prononcé parfois en position finale pour accompagner un accent d'insistance dans des situations de haute tension. Par exemple, lors d'une poursuite en voiture, le personnage Antoine a sorti *accélère * [akse'leRə] ou *merde...* [mɛRdə].

Néanmoins, ce n'est pas que le *e* caduc qui connaît des chutes systématiques. Une autre voyelle fréquemment élidée est le *u* du pronom personnel *tu*. Dans le pronom clitique *tu*, le *u* a tendance à être supprimé devant une autre voyelle (57)-(58), et même une fois avant consonne

² La loi de position s'énonce comme suit : « Dans une syllabe accentuée fermée, la voyelle est ouverte et dans une syllabe accentuée ouverte, la voyelle est fermée. » (Léon 2011, p. 85)

dans le corpus (59). Cependant, on peut constater que chez Antoine les usages non-standard sont moins fréquents que ceux qui sont conforme à la norme, c'est-à-dire où il maintient le *u* du pronom clitique *tu* même avant voyelle. Chez Greg, *tu* est toujours réduit en *t'* avant voyelle.

- (57) *t'es sérieux* / (A)
- (58) *t'as pas cavale assez vite + mon pote* (G)
- (59) *t'restes dans la voiture + ça va* (A)

Le corpus comporte aussi d'autres chutes de voyelles. Dans le déterminant *cette* la voyelle [ɛ] est supprimée de façon répétitive – avec réalisation du *e* caduc – dans la parole du personnage Antoine. Dans *cette poubelle*, *cette vieille*, *cette prise* le déterminant est prononcé [stə]³. Un autre mot concerné par la réduction des voyelles est le verbe *être* comme dans *c'était quoi* / où *c'était* est prononcé [ste] ou l'expression *c'est-à-dire* dont la prononciation est [stadɪʀ]. Ces contributions appartiennent également à Antoine.

Quant aux phénomènes liés aux consonnes, j'ai observé un nombre élevé de simplifications de groupes consonantiques et d'écrasements de sons. Dans l'exemple (60) on peut observer une prononciation réduite [tfasɔ̃] due à la rapidité de la parole. La rencontre des liquides dans (61) entraîne la chute du *r* : [tuʒulkɔ̃trɔ̃l]⁴. Dans (63) et (64) le groupe *tr* à la fin du mot se réduit par la suppression du *r*. Dans l'exemple (65) l'accumulation des consonnes *t,r* et *c* provoque la réduction des consonnes : [mɔ̃skɔ̃ta].

- (60) *on va pas rester là-d'ssus / de toute façon* (G)
- (61) *il nous refuse toujours l'contrôle* (A)
- (62) *eh Momo + j'te dois que'que chose* / (A)
- (63) *quatre septembre soixante-seize* [kat] (G)
- (64) *il est peut-être déjà trop tard* [ptɛt] (G)
- (65) *montre c'que t'as * (A)

Nos données permettent de confirmer l'observation trouvée dans la littérature spécialisée selon laquelle les liquides tombent plus facilement que les autres consonnes. Dans les énoncés observés ils ont tendance à tomber à l'intérieur du mot, entre deux voyelles (66) aussi bien qu'en position finale, dans le pronom personnel *il*⁵ (67) ou dans le pronom interrogatif *quel* (68). Dans l'exemple (69) le *r* est supprimé au milieu du groupe rythmique, entre deux voyelles.

- (66) *allez + salut* [aesaly] (A)
- (67) *vingt euros + qu'il va taper le portefeuille d'la vieille* [kivatape] (A)
- (68) *t'es d'que' quartier + toi* [tɛdkɛkaʀtje] (A)
- (69) *va t'faire enculer* [vatfɛãkyle] (A)

³ Grevisse, M., Goosse, A., 2008, p. 794

⁴ Cet usage témoigne du respect de la loi de position.

⁵ Dans le passé, la chute du *l* dans le pronom personnel *il* avant consonne faisait partie de la norme. Dans l'histoire de la langue française la prononciation du pronom *il* comme [il] ou [i] avant consonne a changé d'un siècle à l'autre. (Gadet 1992, Blanche-Benveniste et Sabio 2023)

Toujours en rapport avec la chute du *l*, il faut évoquer le cas du pronom *lui* et du pronom démonstratif *celui* qui subissent également une réduction. Ce phénomène peut être illustré par la prononciation de *celui-là* comme [sɥila] dans le corpus.

Par ailleurs, ce ne sont pas seulement des sons isolés qui peuvent être supprimés dans la parole des personnages mais aussi des syllabes entières. J'en ai repéré un exemple :

(70) *qu'est-ce que tu as* [kɛstya] (A)

La chute des différentes voyelles et consonnes ainsi que des *e* caducs entraîne des assimilations de sonorité et de nasalité dans la prononciation des mots. Par exemple, un cas illustre de ce phénomène est la prononciation comme [ʃ] du pronom personnel *je* réduit en *j'* avant consonne. En ce qui concerne *maintenant*, la prononciation [mɛ̃nã] se produit très souvent après la chute du *e* caduc à l'intérieur du mot.

La liaison, plus concrètement les fausses liaisons, constitue un facteur distinctif du français populaire ; cependant, dans le film, les personnages étudiés ne réalisent pas de telles liaisons. Quant aux liaisons facultatives, ils ne les réalisent pas non plus, ce qui est conforme à la tendance que plus le style est familier, moins les liaisons non-obligatoires sont réalisées. Dans les exemples suivants aucune liaison possible n'est réalisée :

(71) *c'est pas # en 3D* [sɛpãtʁwade] (A)

(72) *pas # entendu* / [pãtãdy] (A)

(73) *c'est # un problème de morale* [sɛœ̃pʁɔblɛ̃mdɔmɔʁal] (A)

(74) *c'est # interdit + de vendre ça* [sɛ̃tɛʁdidɔ̃vãsa] (G)

(75) *elles sont # à qui + les tortues là* [ɛlsɔ̃akiletɔʁtyla] (G)

3.3 Traits morphologiques et morphosyntaxiques

Dans cette section j'effectue une analyse morphologique et morphosyntaxique du corpus. Premièrement, je vais présenter, d'une manière générale, les tiroirs et les modes verbaux employés, ensuite, je vais aborder des phénomènes spécifiques.

En ce qui concerne les modes des verbes employés, on peut constater que la majeure partie des contributions des deux personnages relèvent de l'indicatif. C'est le mode le plus employé dans le film. Ce qui suit dans l'ordre des fréquences, c'est l'impératif. Les personnages, étant des policiers, se trouvent souvent dans des situations de haute tension qui les obligent à donner des ordres :

(76) *ouvre la porte* \ (A)

(77) *ferme ta gueule* \ *range tes mains* \ (A)

(78) *casse-toi maintenant* \ *casse-toi là* \ (A)

(79) *arrête-toi là* \ (G)

(80) *vide tes poches tout de suite* \ (G)

(81) *garez-vous là + monsieur* \ (G)

D'autres modes utilisés sont le conditionnel et le subjonctif mais ils ne s'emploient qu'un nombre restreint de fois. Quant au subjonctif, il est à noter que les personnages l'utilisent toujours conformément à la norme :

- (82) *bon allez + faut qu'j'y aille* (A)
- (83) *c'est bien que quelqu'un fasse* (G)

Parmi les tiroirs verbaux utilisés, c'est le présent qui domine et qui se trouve dans la plupart des contributions des personnages. Pour exprimer le passé, les personnages utilisent principalement le passé composé et l'imparfait, il y a une distribution égale entre les deux tiroirs. Aucun plus-que-parfait n'a été relevé, à l'exception d'un énoncé produit par Greg où le plus-que-parfait apparaît dans une construction hypothétique. Concernant le futur, ils utilisent principalement le futur périphrastique mais parfois le futur simple apparaît également.

Les deux personnages conjuguent les verbes toujours conformément à la norme. Je n'ai pu repérer aucun emploi où un verbe irrégulier ait été remplacé par un verbe en *-er* et je n'ai pu trouver aucune conjugaison particulière non plus, toutes les occurrences des désinences sont conformes au standard.

Pour ce qui est de l'accord du verbe, dans les exemples suivants, on peut observer que la copule n'est pas accordée en nombre avec l'attribut qui est au pluriel. Ce phénomène apparaît très fréquemment dans le français parlé :

- (84) *ah tiens + c'est mes collègues ça* (A)
- (85) *mais tu sais ce que j'te dis + c'est des connards* (G)
- (86) *c'est des bouts d'bois ça* (G)

Quant aux phénomènes morphosyntaxiques, on peut observer parfois que des verbes transitifs ayant un complément obligatoire apparaissent sans ce dernier dans le corpus. Ce phénomène est un trait d'oralité puisque le référent du complément absent peut être récupéré de la situation et du contexte. Dans (87)-(90) les énoncés comportent des verbes à sémantisme riche ainsi ils peuvent apparaître plus facilement sans complément dans le langage parlé. En revanche, *prendre* et *faire* dans les exemples (91) et (92) sont des verbes à sémantisme pauvre dont l'interprétation nécessite plus d'informations contextuelles.⁶

- (87) *j'appelle* (A)
- (88) *range* \ (A)
- (89) *ici / + tu préfères* (A)
- (90) *ramasse* \ (G)
- (91) *T.N. treize + BAC vingt-six + on prend* (G)
- (92) *c'est bien que quelqu'un fasse + non /* (G)

⁶ Cf. Lambrecht et Lemoine (1996)

Dans les énoncés suivants, on peut remarquer que certains adjectifs connaissent un emploi adverbial, phénomène très courant en langage parlé. Bien que cela existe en langue standard aussi, le français parlé en compte un plus grand nombre. Dans les exemples (93) et (94) l'adjectif *complet* est utilisé comme adverbe avec la signification de *complètement*. Quant aux énoncés (95) et (96), ce même phénomène concerne les couples *simple-simplement* et *direct-directement*.

- (93) *tu serres complet / ou quoi toi* (A)
- (94) *t'es en train de vriller complet + moi j'te dis* (A)
- (95) *on va le faire simple + je vous emmène au commissariat où vous leur montrez tout de suite les stupéfiants que vous avez achetés* (G)
- (96) *mais si j'étais passé devant toi + je l'aurais topé direct* (G)

3.4 Traits syntaxiques

Dans cette section, j'analyse les phénomènes relevant du style familier et du français populaire repérés dans le corpus. Dans un premier temps, je vais me concentrer sur les caractéristiques de la phrase simple, ensuite j'aborderai celles de la phrase complexe. Je commence par les phénomènes qui apparaissent plus fréquemment dans le corpus.

J'ai repéré dans le corpus plusieurs phénomènes en rapport avec le sujet grammatical des énoncés. En particulier, on peut souvent observer la chute du *il* impersonnel dans la parole spontanée. Dans le film les personnages étudiés omettent le sujet impersonnel dans les constructions *il y a* et *il faut*. Dans un certain nombre de cas, le sujet *il* est effacé dans ces deux constructions :

- (97) *y a d'la... y a d'la menthe* (A)
- (98) *y a des gens qui nous regardent + là* / (A)
- (99) *qu'est-c'qu'y a / de drôle d'dans* (G)
- (100) *y a des tutos* / (G)
- (101) *bon allez + faut qu'j'y aille* (A)
- (102) *faut tu me donnes une vraie info là un truc* (A)
- (103) *faut qu'on rentre avec un truc* (G)
- (104) *faut pas casser l'matériel + faut laisser faire* (G)

Par ailleurs, on peut observer dans le corpus qu'Antoine omet toujours le *il* impersonnel dans les deux constructions repérées. Chez Greg, on peut remarquer qu'il produit *il y a* toujours sans le pronom impersonnel *il* et en ce qui concerne la construction *il faut*, il est maintenu dans trois cas contre neuf cas d'omission.

Un autre phénomène en rapport avec le sujet est l'utilisation du pronom *on* comme pronom de reprise du pronom personnel *nous* disloqué. Cela apparaît dans le film dans les exemples (105)-(108) où le sujet est disloqué soit au début, soit à la fin de la phrase sous forme

de *nous* et repris par *on* à l'intérieur de la phrase. On peut remarquer que, dans le corpus, le pronom personnel *nous* n'apparaît que dans ces structures détachées où il est repris par *on*. En revanche, on constate que le pronom personnel *on* remplace toujours *nous* pour exprimer la première personne du pluriel. Ce dernier est utilisé lorsqu'un personnage utilise le *on* comme un *on* exclusif.

- (105) *là + on a envie de niquer le réseau nous* (A)
- (106) *nous + on fait les tortues* (G)
- (107) *mais nous + on peut pas payer l'indic d'Antoine avec la prise* (G)
- (108) *on fait comment + nous alors* (G)

Dans le corpus, j'ai repéré deux exemples où les personnages omettent le déterminant avant le substantif. Dans chaque cas il s'agit de l'omission du déterminant indéfini *du/d'* :

- (109) *je vais prendre merguez* (A)
- (110) *on a pas fait interpellation* (G)

Outre la dislocation du sujet *nous*, mentionnée plus haut, un nombre élevé de détachements du sujet peuvent être observés dans les paroles des deux personnages. La dislocation du sujet touche principalement les formes au singulier : un groupe nominal à la troisième personne du singulier (111)-(114), ou des pronoms personnels de première (115)-(117) ou de deuxième personne (118)-(120). Greg utilise la dislocation avec la première (121) et la troisième (122)-(123) personne du pluriel aussi. On peut également observer que dans les contributions d'Antoine la dislocation du sujet apparaît très souvent dans les phrases interrogatives. L'élément disloqué se trouve dans la majorité des cas à la périphérie droite mais il y a aussi des énoncés où la dislocation se fait à la fois à gauche et à droite.

- (111) *tu sais dans quel bloc il est aujourd'hui + le charbonneur de ton quartier* (A)
- (112) *il est où + mon chien* (A)
- (113) *il a pas # un peu chaud / + ton copain là-bas* (G)
- (114) *ah ben + il est sympa + votre ami* (G)
- (115) *moi + j'fais pas les tortues + moi* (A)
- (116) *je me le fais moi* (A)
- (117) *je prends pas chaleur + moi* (G)
- (118) *t'es d'que' quartier + toi* (A)
- (119) *pourquoi + tu ferais pas les tortues + toi* (G)
- (120) *toi + tu fais pas les tortues + toi /* (G)
- (121) *nous + on fait les tortues* (G)
- (122) *ils ont dû t'expliquer + tes collègues* (G)
- (123) *elles sont # à qui + les tortues + là* (G)
- (124) *personne me connaît à moi chez toi* (A)

L'exemple (124) comporte un phénomène appelé accusatif prépositionnel : il s'agit « d'un COD pronominal qui est repris par un pronom précédé de la préposition *à* » (Dagnac et Thullier

2020). Ce phénomène est un régionalisme grammatical qui est surtout présent dans le Sud-Ouest de la France, ainsi qu'en Afrique francophone.

À part les pronoms disjoints, *ça* peut être aussi disloqué et repris par le pronom clitique *c'* comme dans des énoncés suivants :

- (125) *c'est ton assiette / ça* (A)
- (126) *ça c'est pas ton problème* (A)
- (127) *c'est des bouts d'bois ça* (G)

Ce n'est pas seulement le sujet qui peut être disloqué dans un énoncé mais aussi d'autres constituants, par exemple le complément d'objet direct. Cependant, dans le corpus, ce phénomène n'apparaît que parmi les contributions de Greg :

- (128) *tu l'as vue / + la misère là-bas* (G)
- (129) *et la mission + on l'a fait ensemble* (G)

Une forme particulière du détachement apparaît également dans le corpus, c'est le focus antéposé. Les éléments antéposés sont une fois un complément d'objet direct (130) et une fois l'attribut du sujet (131). Dans l'exemple (131) le morphème *que* sépare les deux côtés de la construction.

- (130) *deux kilos + je te donne sur la prise* (A)
- (131) *fada que tu es* (A)

J'ai repéré dans le corpus quelques constructions clivées et pseudo-clivées. D'un point de vue quantitatif, on peut remarquer que Greg utilise des constructions clivées plus fréquemment (133)-(136) qu'Antoine (132). Cependant ce n'est que ce dernier qui utilise une construction pseudo-clivée (137). L'exemple (134) relève d'un type spécial de construction clivée appelé « commentaire exclamatif » (Clech-Darbon et al. 1999).

- (132) *c'est toi + qui as fait le taboulé* / (A)
- (133) *c'est toi + qui fais la loi + maintenant* / (G)
- (134) *c'est le préfet + qui doit être content* (G)
- (135) *c'est toi + qui fais les couches et tout + là* / (G)
- (136) *c'est lui + qui m'a donné l'ordre* (G)
- (137) *ce qui s'est passé aux Oliviers + c'est rien* (A)

Au niveau des modalités de la phrase, j'ai pu repérer des particularités en rapport avec la négation et l'interrogation. Le phénomène le plus courant concernant la négation dans le langage parlé est la chute du *ne* qui est attesté par le fait que tout au long du film aucun des deux personnages ne réalise jamais cet élément de la négation (138)-(142). On constate que l'omission du *ne* n'est influencée ni par la nature du sujet grammatical, ni par le type de forclusif qui le suit. Dans le corpus, j'ai observé que le forclusif *pas* est remplacé une fois par la formule populaire *que dalle* (142). En plus, vers la fin du film l'expression *Whalou* (le terme sera analysé

dans la section 3.5 du chapitre 3) est prononcée par Antoine, une formule de réponse négative qui remplace *non*.

- (138) *j'te dirai rien* (A)
- (139) *ça, + c'est pas ton problème* (A)
- (140) *t'as pas cavale assez vite + mon pote* (G)
- (141) *tu sais rien des quartiers nord* (G)
- (142) *je vous dirai que dalle* (A)

Quant aux phrases interrogatives, on peut tout d'abord constater que la tendance souvent observée du français parlé à éviter l'inversion est confirmée par les énoncés du corpus : en effet, toutes les formules interrogatives comportent un sujet préverbal. On distingue trois types d'interrogations utilisées dans le corpus : question totale par intonation, question partielle avec un mot interrogatif en tête de la phrase et question partielle avec un mot interrogatif en position canonique. Il est à noter que dans le film l'interrogation totale par *est-ce que* est totalement absent bien que cette formulation soit un trait caractéristique du style courant. Je commence par les questions totales par intonation parce que ce sont elles qui apparaissent le plus souvent dans le corpus :

- (143) *t'es sérieux + là* / (A)
- (144) *t'as fumé avant de venir* / (A)
- (145) *Antoine + on fait un plan stup* / (G)
- (146) *t'as pas vu une voiture passer avant* / (G)

Les questions comportant un mot interrogatif sont relativement nombreuses dans les contributions des deux personnages. Parmi les tournures interrogatives de ce type employées par Greg, il y a un plus grand nombre de cas où le mot interrogatif se trouve en position canonique, tandis que chez Antoine celui-là se trouve plus souvent en tête de phrase :

- (147) *où t'as entendu + ça* (A)
- (148) *il est où + l'appartement nourrice* (A)
- (149) *ils sont combien* (G)
- (150) *où il va + lui* (G)

En outre, j'ai repéré un nombre élevé d'interrogations partielles avec le mot interrogatif *qu'est-ce que*. Une variante de ce type d'interrogative comporte le mot interrogatif *quoi* placé après le verbe. On peut observer une répartition presque égale entre les deux formulations dans les contributions des personnages étudiés avec une faible domination de la construction en *qu'est-ce que* :

- (151) *qu'est-ce que tu comprends pas* (A)
- (152) *qu'est-ce que tu m'racontes toi* (A)
- (153) *qu'est-ce qu'y a de drôle d'dans* (G)
- (154) *c'est quoi / ça + hein / c'est quoi* (A)
- (155) *tu vas faire quoi* / (A)

(156) *mais quoi + oublie quoi* / (G)

Les personnages utilisent également le pronom interrogatif *quoi* en position isolée (157)-(159). L'exemple (160) est une question écho où le personnage répète un fragment d'un énoncé entendu auparavant.

(157) *quoi / qu'est-ce qu'y a* / (A)

(158) *quoi / quoi / je vais t'expliquer + d'accord* / (G)

(159) *quoi + j'suis con* / (A)

(160) *mais quoi + oublie quoi* / (G)

Une autre caractéristique des interrogations non-standard que j'ai pu identifier est la disjonction qui apparaît de nombreuses fois :

(161) *tu serres complet / ou quoi toi* (A)

(162) *t'as fumé / ou pas* (A)

(163) *on est invités ou on est pas invités là* / (G)

(164) *tu vois / ou pas* (G)

Dans le corpus, j'ai trouvé également certaines questions elliptiques qui ne comportent pas de verbe ou parfois de sujet non plus. On peut remarquer que ce sont des syntagmes prépositionnels dans la plupart des cas :

(165) *avec des lunettes* / (A)

(166) *dans trois jours* / (A)

(167) *pas entendu* / (A)

(168) *toujours aussi casse-couilles + ton voisin* / (G)

(169) *au courant de rien* / (G)

En ce qui concerne la complexité des constructions syntaxiques employées, il faut noter que la majorité des tours de parole des deux personnages sont brefs et simples, ils n'utilisent qu'un nombre limité de phrases complexes. Chez Greg, on peut observer quelques tours de parole relativement longs mais ils comportent majoritairement des juxtapositions de phrases simples. En revanche, les tours de parole d'Antoine se réduisent très souvent en un seul énoncé. Les seules fois qu'il produit des constructions syntaxiques complexes sont les suivantes. Dans l'exemple (170), on peut voir qu'au lieu d'une conjonction circonstancielle finale (*pour que*) les deux propositions sont reliées par la conjonction *que* et seul leur contenu indique leur rapport sémantique. Dans les trois exemples suivants, on observe l'absence de la conjonction complétive *que*, les personnages emploient ici des subordinations sans marqueur. L'absence de conjonction en rapport avec l'expression *tu crois* est présente dans les contributions d'Antoine de même que dans celles de Greg :

(170) *dépêche-toi qu'on le jette à l'Évêché* (A)

(171) *faut tu me donnes une vraie info là un truc* (A)

(172) *tu crois ils savent pour nous* / (A)

(173) *tu crois t'es du bon côté du bureau / là* (G)

Dans les phrases complexes relevées dans les contributions de Greg, on trouve surtout des subordinations (174)-(179). Dans l'exemple (174), on peut remarquer que la proposition principale est absente et que la conjonction *que* est répétée devant les deux propositions subordonnées. D'une façon surprenante, cela témoigne d'un style plus soutenu. Il y a aussi quelques cas de propositions juxtaposées (180)-(181).

- (174) *parce que t'es intelligent et que moi + je suis un abruti* (G)
- (175) *mais il faut qu't'arrêtes de mettre des torgnoles à tout le monde comme ça* (G)
- (176) *on savait pas qu'c'était chez vous* (G)
- (177) *tu crois que t'as raison / tu crois que tu sais tout /* (G)
- (178) *c'est parc'qu'il faudrait que je vous voie là + non + c'est parc'qu'il faut qu'je parle à mon officier* (G)
- (179) *j'ai bien baissé mon pantalon + comme tu m'as demandé* (G)
- (180) *donc pas de leçon + tu m'laisseres tranquille* (G)
- (181) *c'est bon + on est pas entrés dans la cité + on a pas fait interpellation + on a pas cassé l'matériel* (G)

3.5 Traits lexicaux

Les paroles analysées sont caractérisées par l'emploi d'un grand nombre d'expressions familières et populaires. D'après mes analyses, les variantes non-standard se présentent en plus grande quantité au niveau des verbes (182)-(183), suivis des substantifs (184)-(185) et finalement des adjectifs (186)-(187).

- (182) *allez + casse-toi de là* (A)
- (183) *t'as pas cavalé assez vite + mon pote* (G)
- (184) *ma parole + on aurait dû le prendre + ce fric* (A)
- (185) *de toute façon + cette came va être détruite* (G)
- (186) *elles sont toutes claquées tes merguez + Yass* (A)
- (187) *fada que tu es* (A)

Par rapport à l'exemple (187), il faut mentionner que certaines expressions repérées relèvent non seulement de la variation diastratique mais aussi de la variation diatopique. Les expressions *fada* et *se cagner* qui se trouvent dans les phrases (187) et (188) sont des régionalismes : le mot *fada*⁷, d'origine provençale, désigne quelqu'un qui est un peu fou ou niais, le verbe *se cagner*⁸ vient de l'occitan et est utilisé surtout dans le Sud de la France pour dire *défectuer*. On peut aussi remarquer que les diatopismes apparaissent seulement dans la parole d'Antoine.

- (188) *il s'est cagné dessus* (A)

Les deux personnages emploient également des expressions argotiques, qui sont souvent liées au champ lexical de la police et de la délinquance. Ceci est évidemment issu de leur métier

⁷ Larousse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fada/32643>

⁸ Dictionnaire de la Zone : <https://www.dictionnairedelazone.fr/dictionary/search/cagner/cagner>

de policier. Un *charbonneur*⁹ est une personne, un dealer qui vend de la drogue. Une *nourrice*¹⁰, expression relevant de l'argot policier, désigne une personne qui cache de la drogue chez elle en contrepartie d'une rémunération :

- (189) *tu sais dans quel bloc il est aujourd'hui + le charbonneur de ton quartier* (A)
- (190) *une nourrice + tu vois ce que je veux dire* / (A)
- (191) *vouloir faire plonger les collègues* (A)
- (192) *c'est mon éthique de flic ça* (A)
- (193) *mais nous + on peut pas payer l'indic d'Antoine avec la prise* (G)

L'autre domaine relevant de la délinquance, celui de la drogue et du trafic de la drogue, est fortement présent dans le vocabulaire des personnages étudiés. Ici apparaissent des emprunts à l'anglais comme dans les exemples (194)-(198). L'exemple (195) est intéressant dans la mesure où la langue française a adopté le sens argotique du mot anglais. En anglais aussi le mot *shit*¹¹ peut désigner la résine issue du cannabis, plus connue sous le nom de *haschich*. Dans l'exemple (199) on peut observer que le verbe *toucher* est employé intransitivement : dans cet emploi il signifie dans le film 'acheter de la drogue'.

- (194) *quoi / y en a que cinq + c'était quoi / le deal* (A)
- (195) *avec le shit de la cité + j'ai dit c'est mort* (A)
- (196) *t'as d'la weed sur toi* / (A)
- (197) *peut-être des dégâts mais y a deux cents grammes et un dealer + c'est pas rien* / (G)
- (198) *on trouve le stock + quoi qu'il arrive* (G)
- (199) *je veux toucher* (A)

Outre les anglicismes, les personnages étudiés utilisent des termes comme *choufer*¹² pour dire *regarder* qui est un mot d'origine arabe, *clébard*¹³ qui est une expression d'origine arabe maghrébine, ou bien la réponse négative *whalou*¹⁴ qui provient probablement d'une langue africaine :

- (200) *oh là là là + mais choufe-le + celui-là là-bas* (A)
- (201) *s'y avait pas tes clébards derrière toi tu serais qui* / (G)
- (202) *je vous dirai que dalle + whalou* (A)

Sur le plan formel de la création des termes, on peut trouver une abondance d'exemples pour l'apocope, la suffixation parasitaire, la dérivation. Dans les exemples (203)-(205) on peut observer la troncation finale des mots *paranoïaque*, *flagrant*, et *tutoriel*. Le mot *flag* dans l'exemple (204) comporte également une ellipse parce l'expression originale est *flagrant délit*.

⁹ <https://fr.wiktionary.org/wiki/charbonneur>

¹⁰ <https://fr.wiktionary.org/wiki/nourrice>

¹¹ Dictionnaire de la Zone : <https://www.dictionnairede lazone.fr/dictionary/search/shit/shit>

¹² Dictionnaire de la Zone : <https://www.dictionnairede lazone.fr/dictionary/search/choufer/choufer>

¹³ Larousse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cl%C3%A9bard/16476>

¹⁴ Gadet 1992

Les mots repérés dans les énoncés (206)-(210) étaient créés par une suffixation parasitaire : *frère – frérot, clebs – clébard, con – connard, sac – sacoche, flic – flicard*. Les suffixes observés dans le corpus sont -ot, -oche et -ard. Dans l'exemple (203), le mot *bédo*¹⁵ est le verlan du mot *daube*, un mot faisant référence à un joint de haschich de mauvaise qualité.

- (203) *tu te calmes sur le bédo Amel + avant de vriller complet + tu deviens parano* (A)
- (204) *parfait un flag* (A)
- (205) *y a des tutos* / (G)
- (206) *à mon frérot + à mon frérot qui est papa* (A)
- (207) *s'y avait pas tes clébards derrière toi tu serais qui* / (G)
- (208) *t'es qu'un connard derrière ton bureau* (G)
- (209) *on suit la sacoche pour identifier la nourrice* (G)
- (210) *petit flicard de merde* (G)

On peut constater qu'entre les deux personnages étudiés, c'est Greg qui utilise une plus grande quantité de néologismes au niveau formel. Par ailleurs, le seul terme verlanisé (203), phénomène courant du langage parlé, a été retrouvé dans les paroles d'Antoine.

Sur le plan sémantique de la création des nouveaux termes, on observe l'emploi métaphorique des expressions qui existent d'ailleurs dans le français standard. En français standard le verbe *plonger* est synonyme d'*immerger* et de *baigner* mais ici ce terme apparaît dans un emploi métaphorique et signifie : *être condamné par la justice*. Le mot *charbonneur* désigne tout simplement *vendeur de cannabis* mais la procédure sémantique est très particulière. Il est dérivé du verbe *charbonner*¹⁶ qui signifie *travailler* et qui fait allusion au travail pénible du charbonnier. En désignant tout type de travail, il a été employé pour dire *vendre du cannabis*. Il existe de nombreux termes argotiques signifiant *argent* dont *fric*¹⁷ est un. Ces expressions sont souvent liées à la nourriture et en général à ce qui se mange. En particulier le mot *fric* vient du verbe *fricoter* qui signifie *se régaler* d'où vient l'idée de l'argent nécessaire pour des grands repas :

- (211) *vouloir faire plonger les collègues* (A)
- (212) *tu sais dans quel bloc il est aujourd'hui + le charbonneur de ton quartier* (A)
- (213) *ma parole + on aurait dû le prendre + ce fric* (A)

Les expressions vulgaires font partie intégrante de la vie de tous les jours, j'en ai repéré quelques-unes lors de mon analyse. Elles peuvent se composer d'un seul mot ou de plusieurs pour former des constructions complexes. Ces dernières désignent presque toujours le nom d'une partie du corps. Les exemples (214)-(216) sont des interjections, ils servent à exprimer

¹⁵ Larousse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/b%C3%A9do/192354>

¹⁶ Dictionnaire de la Zone : <https://www.dictionnairedelazone.fr/dictionary/search/charbonner/charbonner>

¹⁷ Dictionnaire de la Zone : <https://www.dictionnairedelazone.fr/dictionary/search/fric/fric>

la frustration du locuteur. On peut constater que Greg utilise beaucoup plus d'expressions vulgaires dans sa parole que Antoine :

- (214) *putain* (A) (G)
- (215) *merde* (A) (G)
- (216) *putain de merde* (A) (G)
- (217) *va te faire enculer* (A) (G)
- (218) *on s'en bat les couilles* (A)
- (219) *vous allez vous faire la gueule longtemps* / (G)
- (220) *tu l'as dans ton cul* (G)

Pour terminer cette section sur les phénomènes lexicaux, il faut mentionner l'utilisation étendue du verbe *faire*, que les personnages emploient comme un verbe « passe-partout ». Dans l'exemple (221), il s'agit d'un emploi qui dépend fortement de la situation. Ici, *faire les tortues* signifie '*arrêter les vendeurs illégaux de tortues exotiques*'. Dans l'exemple (222), Antoine remplace l'expression *donne-moi à fumer* d'une construction factitive pour exprimer sa volonté de fumer. L'exemple (223) est intéressant parce que *faire* est un verbe à complément obligatoire mais ici il apparaît seul. Dans cet énoncé, l'interprétation du verbe *faire* exige des connaissances contextuelles précises.¹⁸ On peut dire qu'ici il signifie '*régler le problème*'.

- (221) *qu'est-ce que tu comprends pas + j'fais pas les tortues t'as envie / d'faire les tortues toi* (A)
- (222) *fais-moi fumer* \ (A)
- (223) *c'est bien que quelqu'un fasse + non* / (G)

Dans les exemples (222) et (223), on peut observer également l'omission du complément d'objet direct, phénomène mentionné plus haut.

¹⁸ Cf. Lambrecht et Lemoine (1996)

DISCUSSION

Dans cette section, je voudrais exposer des généralisations qu'on peut formuler sur la représentation du langage parlé dans le film et sur les différences entre les formes employées par les deux protagonistes.

Mes analyses avaient pour but d'identifier les niveaux de la grammaire et les phénomènes langagiers exploités dans le film afin de représenter le français parlé. J'ai repéré un nombre particulièrement élevé de phénomènes au niveau de la phonologie. On peut considérer que les particularités de la prononciation sont les plus faciles à percevoir parce que les phénomènes phonologiques imprègnent tous les énoncés. Les phénomènes les plus fréquents qui ont pu être repérés sont entre autres la chute des *e* caducs et la troncation de *u* du pronom personnel *tu*. Ces particularités relèvent du style familier ; en revanche, les particularités liées au français populaire apparaissent dans un nombre restreint de cas. Par exemple, la palatalisation de certaines consonnes est un trait caractéristique de l'usage populaire mais elle apparaît de façon atténuée dans le corpus. Ou encore, les contributions comportant des écrasements de sons sont peu nombreuses, on peut dire que les paroles des personnages étudiés restent compréhensibles. En plus, les liaisons fautives, phénomènes étroitement liés au français populaire, sont totalement absentes du corpus.

Par ailleurs, j'ai trouvé une grande quantité de traits d'oralité au niveau lexical. Les expressions familières ou populaires, les mots déformés sont faciles à détecter dans la parole mais en comparaison avec les particularités phonologiques, on ne peut pas les retrouver dans chacun des énoncés. On peut remarquer que le vocabulaire non-conventionnel apparaît en premier lieu au niveau des verbes, puis chez les substantifs et enfin chez les adjectifs. Les deux personnages utilisent souvent des termes venant de l'argot, plus spécifiquement de l'argot policier (*une nourrice*, *l'indic*) ainsi que des emprunts à l'arabe (*clébards*) et à l'anglais (*la weed*). La présence des anglicismes dans le corpus est aussi caractéristique du français parlé. Sur le plan formel, on peut observer un grand nombre de néologismes. En revanche, le verlan, phénomène fortement associé au français parlé et populaire, n'apparaît qu'une seule fois (*le bédó*). On peut remarquer aussi que les deux personnages utilisent le verbe *faire* comme un verbe « passe-partout » et ils en créent des constructions qui peuvent être interprétées seulement en connaissant le contexte. Les paroles analysées abondent d'expressions vulgaires et d'interjections.

En ce qui concerne le niveau syntaxique, on peut dire que la majorité des contributions des personnages respectent la norme mais on trouve un certain nombre de constructions relevant

du langage parlé. Le phénomène le plus important est que le *ne* de la négation n'est jamais prononcé dans le film. Les différents types de détachement sont aussi fréquents, j'ai repéré le plus grand nombre de dislocations en rapport avec le sujet et surtout dans les questions. En raison de la prédominance de la dislocation du sujet, on ne trouve aucun énoncé comportant un sujet lexical dans le corpus. Dans le français parlé, on peut observer une prédominance du morphème *que* introduisant les subordonnées relatives. Toutefois, les pronoms relatifs qui apparaissent dans le corpus suivent la norme (*ça + c'est ce dont t'as besoin toi*). Quant à l'interrogation, la tendance du langage parlé à éviter l'inversion a été attestée par le corpus. D'un autre côté, je n'ai pas repéré de questions totales en *est-ce que*, bien que ces dernières soient très utilisées dans le français parlé. Quant à la complexité des constructions syntaxiques des énoncés, on peut dire que la majorité des contributions des personnages sont des phrases simples et ils utilisent peu de constructions complexes. S'ils les utilisent, ce sont plutôt des coordinations et des juxtapositions.

J'ai repéré très peu de phénomènes spécifiques au niveau de la morphologie et de la morphosyntaxe. On peut dire qu'il y a peu d'écart de la norme à ce niveau-là. Par rapport à la conjugaison et les différents modes et tiroirs verbaux, j'ai observé des usages conformes à la norme. Cependant, il y a quelques constructions particulières. On peut observer l'emploi de certains adjectifs comme des adverbes (*t'es en train de vriller complet*) ou l'absence de l'accord entre l'attribut nominal et la copule dans les phrases comportant le sujet *ce* (*c'est des bouts d'bois ça*). On peut trouver aussi des verbes à sémantisme pauvre (comme *faire* et *prendre*) dont l'interprétation nécessite une connaissance contextuelle profonde. Ceci est un phénomène typique du français parlé parce qu'à l'oral le contexte a une importance primordiale dans la formulation et l'interprétation des énoncés.

L'analyse du corpus permet d'établir le profil langagier de chacun des personnages étudiés ; en effet, on peut repérer certaines différences entre leurs styles langagiers. Antoine produit plus d'énoncés non-standard, son style est plus marqué par l'usage non-conventionnel du français. Ce n'est que chez lui qu'on peut observer le maintien de l'opposition entre [a] et [ɑ], qui est un trait caractéristique du français populaire. C'est aussi lui qui réalise la chute du *u* du pronom personnel *tu* même avant consonne. Concernant son vocabulaire, il emploie une variété plus vaste de néologismes que Greg. En plus, ses contributions contiennent sporadiquement des diatopismes propres au Sud de la France qu'on peut observer au niveau de la prononciation (le respect de la loi de la position), dans le vocabulaire utilisé (*fada*, *se cagner*) et dans la syntaxe (*personne me connaît à moi chez toi*).

Quant à Greg, on peut dire que son usage est plus proche du standard. Tout au long du film ses tours de parole tendent à être plus longs que ceux d'Antoine. Il produit des énoncés plus complexes aussi qui, pour la plupart, sont conformes à la norme. Les traits du langage populaire sont très peu présents dans ses paroles, qui relèvent plutôt du style familier. Il utilise parfois des constructions complexes, formulées dans un style plus formel. De façon curieuse, entre les deux personnages, c'est aussi Greg qui utilise une variété plus vaste d'expressions vulgaires.

CONCLUSION

Dans cette étude, j'ai analysé la parole de deux personnages d'un film français contemporain. Mon objectif était d'examiner les dimensions de la représentation du français parlé (le style familier et le français populaire) dans les dialogues du film.

De manière globale, on peut constater que le film offre une représentation relativement fidèle du langage parlé. Cependant, il est à noter que la parole des personnages relève plutôt du français familier aux dépens du français populaire. En effet, il n'y a pas d'écart considérable par rapport à la norme. Ce fait pourrait être expliqué par plusieurs facteurs. Premièrement, je pense que les scénaristes et le réalisateur ont dû opter pour réduire le nombre des phénomènes populaires pour assurer l'intelligibilité du film. Un usage abondant du verlan ou des écrasements de sons auraient rendu les paroles incompréhensibles pour un grand nombre de spectateurs. Deuxièmement, les protagonistes étudiés sont des personnages positifs qui devraient susciter la sympathie du public. L'usage d'un grand nombre de formes stigmatisées aurait le risque de l'apparition de connotations négatives associées à ces formes, affectant aussi la perception du caractère des personnages. Enfin, il est probable que les créateurs du film ont évité l'usage abondant des phénomènes non-standard pour ne pas tomber dans l'exagération et finir par donner l'impression d'une caricature.

Cette étude visait également à examiner la variation individuelle dans le corpus. Leurs styles langagiers jouent un rôle important dans la représentation du caractère des personnages. Le fait qu'Antoine produit plus de traits populaires s'accorde avec sa jeunesse et son caractère insouciant. En revanche, Greg est plus âgé, son caractère est plus sérieux, il surveille plus son usage. D'un autre côté, Greg montre les signes du burn-out et peut-être c'est pour cela qu'il utilise plus d'expressions vulgaires.

On pourrait élargir l'horizon de la recherche en analysant l'utilisation des marqueurs du discours (comme *bon*, *ben*, *quoi*) et des modes de productions de l'oral (comme la répétition, l'auto-correction, les énoncés inachevés) dans le film. Ces phénomènes n'étaient pas inclus dans mes analyses bien qu'ils soient des éléments très importants de la parole spontanée. Leur usage dans des œuvres cinématographiques comme marqueurs de spontanéité pourrait faire l'objet de nouvelles recherches.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (2004) : « La langue parlée ». In : YAGUELLO, Marina (éd.), *Le grand livre de la langue française*. Seuil, Paris, p. 317-344.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, SABIO, Frédéric (2023) : *Approches de la langue parlée en français*. Ophrys, Paris

CALVET, Louis-Jean (1999) : *L'argot*. PUF, Paris

CAPPEAU, Paul, GADET, Françoise (2021) : « Les phrases avec antéposition ou dislocation à l'oral ». In : ABEILLÉ, Anne, GODARD, Danièle (éds.), *La Grande Grammaire du français*. Actes Sud, Arles

[<https://www.xn--grandegrammairedufranais-gec.com/nomenclature/sommaire/I-8/8-4/>], (18 octobre 2024)

CLECH-DARBON, Anne, REBUSCHI, Georges, RIALLAND Annie (1999): « Are there cleft sentences in French? » In : REBUSCHI, Georges, TULLER, Laurice (éds.) *The Grammar of Focus*. John Benjamins, p. 83-118.

COMBETTES, Bernard (2021) : « Les constructions disloquées et le topique de discours ». In : ABEILLÉ, Anne, GODARD, Danièle (éds.), *La Grande Grammaire du français*. Actes Sud, Arles

[<https://www.xn--grandegrammairedufranais-gec.com/nomenclature/sommaire/XVIII-1/1-1/>], (18 octobre 2024)

COMBETTES, Bernard (2021) : « La syntaxe de la dislocation initiale ». In : ABEILLÉ, Anne, GODARD, Danièle (éds.), *La Grande Grammaire du français*. Actes Sud, Arles

[<https://www.xn--grandegrammairedufranais-gec.com/nomenclature/sommaire/XVIII-2/2-1/2-1-1/>], (18 octobre 2024)

DAGNAC, Anne, THULLIER, Juliette. (2020) : « Français du Sud-Ouest et marquage différentiel de l'objet : une approche expérimentale », *Information grammaticale* 166. 29-39.

DE SWART, Henriëtte, ABEILLÉ, Anne, GODARD, Danièle (2021) : « Le mode dans les subordonnées temporelles ». In : ABEILLÉ, Anne, GODARD, Danièle (éds.), *La Grande Grammaire du français*. Actes Sud, Arles

[<https://www.xn--grandegrammairedufranais-gec.com/nomenclature/sommaire/XIV-6/6-5/>], (18 octobre 2024)

DUNETON, Claude, (1998) : *Le guide du français familier*. Seuil, Paris

GADET, Françoise (1989) : *Le français ordinaire*. Armand Colin, Paris

GADET, Françoise (1992) : *Le français populaire*. PUF, Paris

GADET, Françoise (2004) : « La variation: le français dans l'espace social, régional et international ». In : YAGUELLO Marina (éd.), *Le grand livre de la langue française*. Seuil, Paris, p. 91-152.

GADET, Françoise (2021) : « L'omission de *ne* avec la négation ». In : ABEILLÉ, Anne, GODARD, Danièle (éds.), *La Grande Grammaire du français*. Actes Sud, Arles

[<https://www.xn--grandegrammairedufrancais-gec.com/nomenclature/sommaire/X-3/3-2/>] (18 octobre 2024)

LÉON, Pierre (2011) : *Phonétisme et prononciation du français*. Nathan, Paris